

Fabien Jobard

Centre de recherches sociologiques
sur le droit et les institutions pénales (CNRS)

Géopolitiques d'une cité militante. Une mobilisation en lointaine banlieue parisienne

Cet article s'inscrit dans la lignée des publications qui ont su rendre compte des trajectoires individuelles et des modes de socialisation (y compris politique) des jeunes des cités ouvrières à travers le récit et l'analyse d'une mobilisation singulière survenue l'été 2002 dans une ville de la banlieue parisienne, Dammarie-lès-Lys qui s'inscrit dans la problématique du rapport entre banlieue et politique, sur la question des possibles politiques dans les cités de banlieues.

« **Banlieue** » : le terme impose d'emblée une résonance politique. La banlieue, comme on le sait, c'est le lieu mis au ban. Cette généalogie lexicale commande parfois l'analyse. La banlieue serait alors ce lieu « au ban de l'ordinaire », et « la vie » en banlieue serait le prolongement de « la vie nue », vie offerte sans médiation à une violence d'État que rien ne viendrait contrôler. Je résume ici rapidement le lien vite tissé entre les camps, lieux de suspension du droit, et les banlieues post-industrielles, que décrit G. Agamben dans son récent ouvrage sur le sens de Guantanamo¹, et qui prolonge certaines de ses analyses anciennes, selon lesquelles « certaines banlieues des grandes villes industrielles [...] commencent aujourd'hui aussi à ressembler à des camps où vie nue et vie politique entrent, du moins à des moments bien précis, dans une zone d'indétermination² ». Dans ces zones ne parle que la violence, violence perpétuellement fondatrice.

Cette réduction de la banlieue à son étymologie exclut la possibilité même de toute politique : il n'est de politique là où il n'est que violence. À cette description spectrale de la banlieue s'oppose l'analyse fataliste. Des banlieues, la politique est cette fois exclue, comme impossible sociologique. On en trouve une expression exacerbée dans ce propos de P. Bourdieu, où « l'incapacité » de toute mobilisation collective est conséquence de l'impossibilité du lien social et (ce dont ne rend pas compte la citation suivante) de la violence institution-

nelle : « S'il y a un effet propre de la cohabitation, il réside dans le fait que dans un tel environnement, personne ne peut soutenir personne [...]. Il réside aussi dans cette sorte de surenchère de la violence qui s'engage lorsque les "petites conneries" (école buissonnière, chapardage, vol de voitures, etc.), souvent conçues comme un jeu ou un défi, ou les brusques explosions de violence collective [...] ouvrent progressivement la voie à l'action d'une petite minorité agissante et organisée : le règne de la bande [...] peut alors s'exercer sur une population atomisée, incapable de se mobiliser collectivement [...] »³.

Les recherches publiées ces dernières années ont eu le souci de rendre justice à la diversité des trajectoires individuelles et des modes de socialisation (y compris politique) des jeunes des cités ouvrières⁴. Cet article veut s'inscrire dans la lignée de ces recherches importantes, en documentant une mobilisation survenue à l'été 2002 dans une ville de la lointaine banlieue parisienne, Dammarie-lès-Lys, près de Melun, la préfecture de la Seine-et-Marne⁵. Je me concentre ici sur la question du rapport entre banlieue et politique, sur la question, donc, des possibles politiques dans les cités de banlieue, ou du moins dans des cités particulières, celles de Dammarie-lès-Lys.

1. Politisation judiciaire

Fin mai 2002, deux résidents de Dammarie-lès-Lys trouvent la mort. Le premier, Xavier Dhem, un jeune métis âgé de vingt-trois ans, est tué d'une balle tirée en pleine tête par un policier, qui répliquait à un tir commis par la victime sur un policier, à la carabine à plombs. Mohammed Berrichi, un jeune d'origine marocaine âgé de vingt-huit ans, chuta de son scooter, qu'il tentait de maîtriser, sans casque, dans les rues sinueuses de la vieille ville lors d'une course-poursuite avec des policiers de la brigade anticriminalité locale. M. Berrichi est alors le frère du président en titre d'une association de quartier, « Bouge qui Bouge », association fragile à vocation à la fois culturelle (ateliers de hip-hop) et parascolaire (aide aux devoirs), installée dans un local de la barre de logements dite du « Bas-Moulin », concédé à titre gracieux par l'Office départemental HLM. Dès la mort de M. Berrichi, à laquelle assiste impuissant son frère Kader, les membres de Bouge qui Bouge encadrent la protestation. L'enjeu cardinal, à leurs yeux, est l'évitement de l'émeute. Fin décembre 1997, en effet, les jeunes de la cité de la Plaine du Lys s'étaient livrés à trois jours de déprédations et d'affrontements avec la police lorsque Abdelkader Bouziane, un jeune de dix-sept ans, fut tué au volant de la voiture de sa mère d'une balle dans la nuque, tirée par un policier. La protestation est, en 2002, d'emblée collective, et rigoureusement encadrée, se déclinant suivant les modalités conventionnelles de la protestation politique : appels à manifester par voie d'affichage et de tracts, manifestations en centre-ville, devant le commissariat

riat ou à Melun, diffusion de communiqués de presse, réunions d'information. Ces appels à la mobilisation agrègent des organisations venues d'horizons protestataires classiques, drainées par l'hostilité aux campagnes sécuritaires de 2002 (LCR, LO, réseaux « Résistons ensemble », Act-Up Paris, Sud-PTT, etc.), puis, au cours de l'été, invitations à No-Border de Strasbourg, au festival des résistances sur le Larzac, à la fête de l'Humà). Le cœur de la mobilisation reste formé de groupes constitués depuis la prime enfance dans les cités de la ville. Ces groupes de jeunes trentenaires, pour la plupart issus de l'immigration marocaine ou algérienne, constituent alors le gros des forces de cette trentaine-cinquantaine de jeunes qui tiennent le pavé haut, au pied de la barre du Bas-Moulin, et auxquels viennent s'adresser des militants politiques extérieurs, des journalistes locaux ou nationaux, des membres éminents d'associations nationales...

Les groupes politiques aguerris pouvaient imaginer découvrir une terre de mission, vierge d'engagements politiques. Ils se frottèrent pourtant à du politique déjà-là, à des réseaux de sociabilité indéracinablement liés à Dammarie, et fortement politisés. Le groupe de leaders de la protestation est en effet formé d'une poignée de jeunes grandis ensemble, et qui ont ensemble connu, à la fin des années quatre-vingt, la sortie précoce du système scolaire et l'entrée dans la délinquance. Prison, police, justice, sont devenues au fil des années des lieux forts de leurs trajectoires. Certains ont alors rencontré le Mouvement Immigration-Banlieue (MIB), l'une des rares associations politiques présentes dans les cités, auprès des étrangers visés par des mesures de double peine ou des taulards immigrés. Le MIB encadre ces biographies heurtées: des trajectoires semblables se voyaient alors pourvues de sens politique. Cette *dynamique de politisation* était accrue par la faible mobilité géographique ou sociale, qui faisait que les groupes de socialisation « tardive » (les trentenaires) étaient les mêmes que les groupes de socialisation primaire⁶. D'une certaine manière, on peut parler, à Dammarie, d'une « micro-génération politique expérientielle⁷ »: née au ban de l'école, grandie à la délinquance, la justice et la police, puis unie par une socialisation politique commune au moment où (au début des années quatre-vingt-dix) surgissent dans l'espace public à la fois la guerre du Golfe et le massacre du 17 octobre 1961⁸.

C'est cette génération locale que vient « cueillir » la mort d'A. Bouziane en 1997: elle fidélisa les sympathisants de Dammarie au MIB par l'accompagnement des suites judiciaires de ce décès. Mai 2002: cinq années après ce décès, mais seulement quelques mois après la dernière décision rendue par une juridiction nationale, celle de la Cour d'appel d'Orléans, déclarant un non-lieu en faveur du policier. Ils étaient une dizaine de Dammarie à avoir fait le

voyage organisé avec le MIB vers Orléans, en décembre 2001, pour suivre les audiences. Quelques-uns de Dammarie avaient également siégé sous la tente du MIB devant le TGI de Versailles pour assister en septembre 2001 au procès d'un policier qui avait tué Y. Khaïf d'une balle dans la nuque à Mantes-la-Jolie en 1991, et qui fut acquitté. Les événements tragiques de la fin mai 2002 prolongent un processus de politisation où le sens politique est indissociable des expériences biographiques et des carrières morales individuelles.

2. Le choix des armes

Cette politisation particulière ne détermine pas seulement les valeurs ou les thématiques du combat mené à l'été 2002. Elle pèse également sur le choix des moyens de la protestation. En 1997, les amis ou proches d'A. Bouziane étaient du même âge que lui: leur engagement dans l'émeute était d'autant moins freiné qu'ils n'avaient pas encore fait la double expérience des condamnations réitérées et de la socialisation politique qui les accompagnent. L'émeute fut ainsi non pas déterminée par une commune anomie, mais par la configuration particulière du moment où l'événement venait frapper leurs trajectoires biographiques.

Même processus, en 2002, mais au résultat inverse. En 2002, en effet, nos jeunes émeutiers ne sont plus si jeunes. L'un des cousins de Bouziane est désormais éducateur spécialisé, veut s'installer dans la vie, et a tout à perdre d'un basculement dans l'action illégale. Il ne renonce pas pour autant à l'engagement: ulcéré de se voir sanctionné par son employeur pour avoir pris part aux manifestations durant son temps de travail, il démissionne et consacre ainsi tout son temps à la protestation. La plupart des autres, en revanche, ont déjà été condamnés à des peines de prison ferme, pour des actes délictuels divers. Devenus trentenaires, n'ayant accumulé, en termes de capitaux (scolaires et matériels), qu'une épaisse biographie judiciaire, ils savent désormais le coût du « choix » pour l'illégalité. En 1997, le « moment » des biographies individuelles « frappé » par l'événement imprévisible déterminait le « choix » de l'émeute. En 2002, le même mécanisme produit l'effet inverse: le moment n'est plus le même, le « choix » de l'action conventionnelle (manifs, communiqués de presse, interventions publiques, etc.) « s'impose ».

Ainsi, il apparaît bien nettement que l'émeute (du moins celle de 1997) relève moins d'une inexplicable effervescence anomique que de *la nécessaire rencontre des biographies et des possibles disponibles*: l'action collective conventionnelle et l'émeute sont bien toutes deux réductibles aux mêmes facteurs. Il ne saurait y avoir rupture dans l'explication, tant du désordre que de la participation conventionnelle.

3. Géographies politiques

Tout cela ne signifie pas, bien entendu, que le combat politique se déroule à Dammarie-lès-Lys comme ailleurs. En effet, dans ces cités de la grande périphérie, la ressource politique première, l'espace public, est vacante : tout empêche les jeunes protestataires de gagner l'espace public.

a) L'au-delà religieux

Le mardi 28 mai, quelques jours après la mort de M. Berrichi, une délégation, formée notamment du recteur de la mosquée d'Évry et d'un représentant de la mosquée de Paris, convoie vers la barre du Bas-Moulin où se tenaient, chaque jour, le père du défunt et quelques jeunes rassemblés autour de Bouge qui Bouge. Le père fut honoré de la visite. Mais l'un des militants, ami d'enfance de la famille et militant du MIB, éconduit les dignitaires : il leur expliqua que l'âme du défunt n'avait pas besoin de leur concours pour son repos et que ce qui était en jeu, dans le conflit entre municipalité, police et jeunes, relevait du politique, et non du religieux. Faisant par ailleurs remarquer que la famille de X. Dhem n'avait pas reçu de visite de la part d'éminences catholiques, il les invita à quitter les lieux. Cet épisode marqua un nouvel échelon dans l'escalade du conflit. Le recteur d'Évry déclara que « la famille est prise en otage par des gens qui refusent le dialogue ». Le 27 juin, le maire de Dammarie qualifia publiquement les jeunes mobilisés de « petits terroristes de quartier », « petits groupes d'individus encadrés par le MIB [et] Bouge qui Bouge ». Ces dernières déposèrent une plainte en diffamation contre ces propos, appelée à être jugée devant le TGI de Melun le 23 février 2005.

Tout l'effort des pouvoirs publics visait en effet à déporter la protestation dans une sorte d'ailleurs prédestiné : celui du religieux. Tout l'effort de la protestation tend, au contraire, à *construire un espace public à partir de l'interpella-tion publique de la force publique, des autorités publiques, des autorités élues*; et c'est cet effort que veut briser le recours au religieux. La déclaration sur les « terroristes de quartier » ne s'entend pas autrement. L'un des thèmes de mobilisation du MIB était alors la Palestine. Suite aux massacres de Jénine, quelques semaines avant la mort de M. Berrichi, des militants de Dammarie-Melun avaient bloqué le rond-point desservant l'autoroute A5 et exigé une minute de silence au Conseil municipal de Melun. Le maire, prenant appui sur cet élément fort de leur politisation, joue la carte du fatalisme : il considère que des jeunes Arabes en situation de misère sociale ne peuvent gagner la politique que par la voie de l'action armée. Tout est fait pour inscrire l'espace de la protestation dans un « ailleurs » qui pour n'être plus seulement religieux, relève d'un autre espace politique.

b) L'assignation à l'enclos policier

Une autre tactique, inverse, consiste à exclure hors de l'espace public l'espace physique de la confrontation. La barre du Bas-Moulin, alors promise à la destruction et au relogement de ses résidents (elle est, début 2005, en voie de démolition), est à la fois un enjeu de la protestation et un moyen de la protestation. Mais c'est un moyen sous contrainte : par deux fois, le maire interdit des rassemblements sur les places de la ville (arrêtés des 12 juin et 4 juillet), puis l'OPDHLM expulse Bouge qui Bouge de son local (24 juin), dans le cadre d'une intervention policière (formée de CRS, de polices urbaines et de tireurs postés en face), célébrée par N. Sarkozy le 10 juillet sur France 2. Ce local sera refusé à l'association par le juge d'instance, mais réattribué, par décision de la Cour d'appel de Paris le 18 juillet ; l'avant-veille de la remise des clefs du local à l'huissier, le 27 juillet, il sera détruit par un incendie (la plainte de Bouge qui Bouge sera classée sans suite faute d'éléments en décembre 2003). C'est donc sous une vaste tente (moyen utilisé devant le TGI de Versailles en septembre 2001) que sera « logée », au pied de la barre, la protestation : à la fois centre de presse (le MRAP, le syndicat des avocats de France, le syndicat de la magistrature et d'autres viendront y rencontrer la presse) et quartier général. L'enjeu est alors de *constituer le lieu de la protestation en lieu politique*, en espace public⁹. Le projet de la lutte, c'est son lieu : lieu du silence, de la relégation et de la périphérie, que l'on veut amarrer à l'espace public.

En ce sens, il y a dans l'usage tactique du lieu un enjeu stratégique : constituer une géographie politique de la protestation, contre laquelle les pouvoirs publics mobilisent la force, afin au contraire de réaffirmer l'appartenance de la barre du Bas-Moulin à la force publique. C'est le sens même de la déclaration de N. Sarkozy le 10 juillet : « Les forces de l'ordre doivent reconquérir le terrain qui a été abandonné. Il y a une cité, à Dammarie-lès-Lys, [...] : on y avait peur depuis des années. Le GIR de Seine-et-Marne y a été il y a quelques jours. » Ce n'est pas tant la logique de l'efficacité policière qui est en jeu que celle de l'affirmation d'appartenance de cet espace urbain à la force publique. Ces manœuvres diverses se veulent manifestations de puissance. Elles sont aussi des coups joués par la puissance publique, qui pèsent sur les tactiques des joueurs. Les manifestations de puissance policière, loin d'écraser toute « vie » politique, ont simplement *transformé la confrontation* : les jeunes protestataires, ne pouvant gagner sans dommages l'espace public, ont appelé ce dernier à eux, l'ont convoqué au pied de la barre.

c) Isolement spatial et maillage politique

Examinons une dernière propriété de l'espace politique de notre cité de banlieue. Cet espace est celui d'une très forte asymétrie, démultipliée par sa

situation de commune urbaine de lointaine banlieue. A. Bouziane, en 1997, est mort au volant de sa voiture. Âgé de dix-sept ans, il allait dans une cité qui, pour être voisine, se trouvait à quelques dizaines de kilomètres de là. M. Berrichi est lui aussi décédé sur la route. Les réseaux de socialisation sont à Dammarie les mêmes que dans toutes les cités. Mais à la différence de la proche banlieue parisienne, le voisinage de cité à cité s'inscrit dans un maillage urbain distendu : ces cités de lointaine banlieue ont poussé au hasard des implantations industrielles dans un département très vaste (le plus vaste de France) et essentiellement rural.

Toute sociabilité minimale implique alors une économie des déplacements qui, dans un contexte de précarité et de fragilité des véhicules (ou, pour les plus jeunes, de prise de risques), multiplie les dangers et fragilise à l'extrême les existences. Un mois après la mort de son frère, A. Berrichi eut à pleurer celle de son oncle, dans un accident de voiture ; un an après, en avril 2003, la mort de son neveu. J'appris, le jour d'une mesure de garde à vue prise la veille d'une réunion publique interdite par la mairie (le 5 juillet 2002), que son état de santé lui interdisait toute prise de risque : le jour précédent, il avait passé un IRM à Paris pour examiner les lésions cervicales dû à un vieil accident de voiture survenu en compagnie d'un autre des leaders de la protestation. Celui-ci, alors qu'il avait trouvé un travail de chauffeur-livreur, et était enfin parvenu au dédommagement intégral d'un policier qu'il était accusé d'avoir blessé lors des émeutes de 1997, emprunta la voiture de son frère, un samedi de septembre 2003, pour se rendre à un mariage. Son frère (dont la copine trouva la mort dans un autre accident, à bord d'un véhicule qu'il conduisait) ne l'avait pas informé des défaillances du système de freinage, et un piéton fut fauché. Et un troisième leader, encouragé par l'avocate de l'association, fit enfin aboutir, en 2004, son dossier d'invalidité (50 %) à la Cotorep, lié à un accident de moto survenu une dizaine d'années plus tôt...

L'asymétrie des ressources disponibles se lit dans cette cartographie des risques obligés. On pourrait lui opposer l'incroyable homogénéité de la géographie politique de leurs adversaires : toutes les circonscriptions législatives tenues par des maires UMP (de D. Julia de Fontainebleau, à Y. Jégo de Montereau ou F. Copé, de Meaux), le maire de Dammarie lui-même président de la communauté d'agglomération de Melun et lié à N. Sarkozy par la dissidence Ballardur commune de 1995, le président de l'OPDHLM 77 alors maire UMP de la commune voisine de La Rochette, etc. On pourrait ainsi superposer la cartographie du risque de la vie ordinaire et la géographie de l'unité du personnel politique ; morcellement des espaces de sociabilité multipliant la fragilité de la vie et la dispersion des ressources d'un côté, resserrement des

espaces politiques autour des titulaires des pouvoirs locaux de l'autre. Arrimer la protestation au pied du lieu de vie renvoie à une *pragmatique urbaine de la protestation*, où l'exposition des conditions de vie coïncide avec la démonstration des revendications politiques.

Conclusion

Quels enseignements tirer de cette mobilisation ? D'abord, l'incroyable asymétrie des moyens disponibles, la fragilité considérable des militants investis, que viennent démultiplier les conditions mêmes de leur combat. Cette lutte met toujours les acteurs en péril, notamment par le recours aux instruments répressifs, tout à fait spécifique à cette protestation des lointaines périphéries. L'asymétrie s'exerce avec force sur les dynamiques de désengagement politique : la fragilité des leaders, leur âge et leur souhait de « trouver une vie normale » accélèrent une prise de distance avec l'activité politique, lorsque la politique est, pour eux, chez eux, *indissociablement liée au policier et au judiciaire*. Aujourd'hui, beaucoup des leaders se sont rangés, épuisés par les coûts considérables de la pérennisation des affrontements. Seuls quelques-uns maintiennent une activité soutenue, toujours relancée, il faut le souligner, par les audiences correctionnelles qu'égrène au fil des mois la machine judiciaire. Aujourd'hui, la barre du Bas-Moulin abattue, ce sont les audiences judiciaires qui offrent des *îlots fragmentés d'espace public*.

Cette asymétrie des moyens ne signe pas pour autant l'impuissance irrévocable des protestations, ce que laisserait entendre une lecture trop incantatoire des « dispositifs répressifs ». On a vu la puissance des retournements stratégiques des manœuvres de l'adversaire : cette stratégie du faible au fort est à la fois répertoire tactique de valorisation des ressources (investir un lieu, par exemple) et répertoire de sens à l'égard des destinataires de la protestation et des acteurs eux-mêmes (faire de ce lieu un espace symbolique). *Puissance des interventions stratégiques*, commandées par l'asymétrie même des ressources et des moyens.

Il faut insister, également, sur la force propre des événements. Au fond, nous avons vu, pour en rester aux leaders de la protestation, des acteurs socialisés à la délinquance, la police ou la justice, et socialisés à penser cette confrontation sur un registre politique. C'est l'événement imprévisible, la mort de l'un des proches qui fit basculer une politisation au long cours en mobilisation effective, où furent employés des répertoires expérimentés en d'autres occasions. Or, les événements, sans être toujours tragiques, restent toujours imprévisibles, et peuvent voir toute ressource acquise se renverser. Ainsi du changement en 2003 du personnel judiciaire au TGI de Melun, dont la stratégie de désescalade ouvre des espaces nouveaux. À moins que cette stratégie,

Saïd Bouamama

Socio-économiste, chargé de recherche à l'IFAR de Lille
(Intervention Formation Action Recherche)

La construction des « petits blancs » et les chemins du politique

Vingt ans après la marche pour l'égalité, l'actualité médiatique et politique est dominée par une mise en scène de la peur : danger intégriste, affaire du foulard, discours sur l'insécurité. Les jeunes issus de la colonisation sont construits en barbares et en délinquants. Vingt ans après les quartiers populaires sont construits comme espace de la « racaille » et comme territoire à reconquérir par la république. La texture de ce discours sur les quartiers populaires et en particulier sur leurs habitants issus de la colonisation est celle de l'autoritarisme et de la répression. Comment expliquer ce retournement ?

Précarisation, ghettoïsation sociale et ethnicisation

En l'espace de deux décennies les quartiers populaires sont passés du statut de « contre-société » à celui de « ghetto », enfermés dans des frontières invisibles mais de plus en plus infranchissables. Il ne s'agit pas ici d'adopter un discours nostalgique sur un passé populaire qui était largement caractérisé par des inégalités en raison de l'origine ou du genre. Il est simplement question de prendre en compte des mutations sociales qui aggravent la concurrence au sein des milieux populaires pour l'accès aux droits et qui de ce fait marginalisent encore plus les plus dominés.

Précarisation :

Les grandes restructurations industrielles de la décennie quatre-vingt se traduisent par une massification du chômage et par une précarisation de grande ampleur. Si l'ensemble de la population ouvrière est touchée, la génération des parents des « marcheurs » l'est encore plus du fait des secteurs industriels dans lesquels ils sont employés : l'automobile, les mines, la sidérurgie, le textile, etc. Ces parents immigrés jouent à cette période la fonction dévolue économiquement à l'immigration dans une économie capitaliste : celle de variable d'ajustement fonctionnant selon la formule « premiers embauchés, premiers licenciés¹ ». L'évaluation de ces « coûts invisibles » des restructura-

parce qu'elle heurte les cadres policiers locaux, ne conduise à durcir la réalité sur le terrain (tandis que s'apaisent les condamnations en audience..).

Je ne poursuis pas là l'évocation de ces mille possibles. Soulignons simplement que ni la métaphore de la « vie nue », ni encore une perception seulement centrée sur le fatalisme des déviations ne peuvent rendre compte des formes politiques en banlieue. Tout tend à faire de cette notion, « la » banlieue, un artefact sociologique, du moins en sociologie politique. On a vu les effets multiples des caractéristiques urbaines, spatiales, démographiques, etc. de Dammarie. Il y a dans les sociologies de l'impuissance politique des banlieues une commune *indifférence à la force des situations concrètes*. Il ne suffit pas de documenter qu'existe de la vie dans les cités, ni de déplorer la misère des zones urbaines sensibles ; il faut comprendre comment s'inventent, dans la confrontation aux pesanteurs des lieux et aux manœuvres de l'adversaire, toujours singulières, des formes politiques nouvelles.

- 1 G. Agamben, *État d'exception. Homo Sacer*. Paris, Le Seuil, coll. « L'ordre philosophique », 2003.
- 2 G. Agamben, *Moyens sans fins. Notes sur la politique*. Paris, Rivages, 1995, p. 53.
- 3 P. Bourdieu, « La démission de l'État », in *La Misère du monde*. Paris, Le Seuil, coll. « Libre examen », 1993, p. 226.
- 4 Au-delà de l'ouvrage pionnier de François Dubet, je pense ici aux travaux d'Olivier Masclat, Stéphane Beaud et Michel Pialoux, ou Dominique Duprez et Michel Kokoreff.
- 5 Cette recherche procède d'une rencontre en mai 2002 avec les militants du lieu, prolongée depuis lors et jusqu'à ce jour par de nombreuses observations, ainsi que par une analyse quantitative portant sur des affaires jugées de 1965 à 2003 au tribunal de Melun (CESDIP, coll. « Études et données pénales », à paraître en avril 2005 sur www.cesdip.com). J'avais rendu compte, avec Emmanuelle Cosse, dans le numéro 21 de la revue *Vacarme* (p. 13-43), de premières observations, où sont produits une chronologie complète des événements, quelques documents originaux et extraits d'entretiens (voir www.vacarme.eu.org).
- 6 Ce en quoi ils se distinguent des expériences communes de socialisation politique (cf. O. Ihl, « Socialisation et événements politiques », *Revue française de science politique*, 2-3, 52, 2002, pp. 125-144).
- 7 Sur la question des communautés d'expérience dans la problématique de l'engagement politique, voir Fr. Sawicki, « Les temps de l'engagement », in J. Lagroye (dir.), *La Politisation*, Paris, Belin, 2004, pp. 123-146. Sur l'épineuse question des générations militantes, voir O. Fillieule, « Temps biographique, temps social et variabilité des rétributions », in *Devenirs militants*, Paris, Belin, 2005.
- 8 Rappelons que c'est en 1991 que sortent les ouvrages de J.-L. Einaudi et de A. Tristan, qui introduisent, pour la première fois, le 17 octobre dans le débat public, cf. B. Gaïti, « Les ratés de l'histoire. Une manifestation sans suite : le 17 octobre 1961 », *Sociétés contemporaines*, 20, 1994, pp. 11-37.
- 9 Sur les lieux dans la protestation, voir D. Mc Adam, S. Tarrow, Ch. Tilly, *Dynamics of Contention*. New York, Cambridge University Press, 2001, pp. 75-78.